Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest

Français - Or. Français

CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
GROUPE D'ORIENTATION POLITIQUE

RÉUNION DU GROUPE D'ORIENTATION POLITIQUE (GOP) DU CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CSAO)

Compte rendu

Accra (Ghana), 9 et 10 décembre (matinée) 2010

Laurent BOSSARD, Directeur a.i. du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, CSAO/OCDE
Tél. + 1 45 24 78 55 ; E-mail: laurent.bossard@oecd.org

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

SWAC/GOP/M(2010)3
A usage officiel
Français - Or. Français

RÉUNION DU GROUPE D'ORIENTATION POLITIQUE (GOP)
DU CLUB DU SAHEL ET DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CSAO)

Accra, 9-10 décembre (matinée) 2010

-- Compte rendu --

Table des matières

INTRODUCTION 5

I. RAPPORT D'ACTIVITÉS ET D'EXÉCUTION DU BUDGET 2010 5

II. PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2011-2012 6

III. GOUVERNANCE DU CLUB ET GESTION DU SECRÉTARIAT 7

3.1. Processus de signature formelle du Mandat et procédure de paiement des contributions 7
3.2. Signature du Protocole avec le Secrétaire Général de l'OCDE. 7
3.3. Statut du CILSS 8
3.4. Observateurs 8
3.5. Présidence du Club 8
3.6. Direction Secrétariat 8
3.7. Date et lieu des prochains GOP 9

ANNEXE 1 : INTRODUCTION DE M. FRANÇOIS-XAVIER DE DONNEA 10

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS 12

INTRODUCTION

La réunion est introduite par M. François-Xavier de Donnea, Président du CSAO (voir annexe 1). Elle clôture une année décisive au cours de laquelle un processus de refondation a été mené à bien.

Le GOP aborde successivement les trois points suivants :

- Le rapport d'activités et d'exécution du budget 2010 (document SWAC/GOP(2010)2).
- Le Programme de travail et le budget 2011 -2012 (document SWAC/GOP(2010)3).
- Les questions relatives à la gouvernance du Club et à la gestion de son Secrétariat (document C(2010)165/REV1).

La liste des participants est en annexe 2.

I. RAPPORT D'ACTIVITÉS ET D'EXÉCUTION DU BUDGET 2010

Le rapport est globalement bien reçu par les Membres du GOP qui soulignent leur satisfaction au regard des éléments suivants :

- La qualité du processus de réflexion ayant mené à la refondation du Club.
- La clôture d'un certain nombre de dossiers conformément aux engagements pris par le Secrétariat.

Les Membres insistent sur la nécessité pour le Secrétariat de situer son action dans les enjeux globaux et les initiatives régionales et internationales.

Les observations spécifiques suivantes sont portées à l'attention du Secrétariat :

1. *Le Portail Afrique de l'Ouest* est un outil précieux dont les Membres soulignent la grande utilité : accès rapide et facile à un grand nombre d'informations et d'analyses. Il conviendra :
    - D'y mettre en valeur les importantes bases documentaires de la CEDEAO, de l'UEMOA et du CILSS. Il est demandé à la responsable de ce programme de se rendre au siège de ces institutions en 2011 pour discuter des modalités de valorisation de ces ressources.
    - D'y mettre en valeur toute la réflexion sur les enjeux régionaux produite notamment par la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, l'Union Africaine, la Banque Mondiale, les agences spécialisées des Nations unies, les instituts de recherche africains ainsi que les agences de coopération des Membres.
    - D'accorder une grande importance au référencement du site (ranking dans les moteurs de recherche) et aux liens réciproques avec les sites des Membres ; de mettre en place un système permanent de maintenance/mise à jour.

2. *Le processus de révision de la Charte de prévention et de gestion des crises alimentaires*. Il s'agit d'un travail de longue haleine dont l'utilité est confirmée par les crises alimentaires récurrentes et les perspectives à moyen terme des cours mondiaux des produits alimentaires. Les Membres du GOP demandent au Secrétariat :
   - De veiller à une implication pleine et entière de l'UEMOA dans le processus.
   - Un effort spécifique de communication et d'explication en direction des sièges des agences de coopération.
   - De préciser les modalités d'adoption de la charte (les modalités juridiques d'adoption au niveau de la CEDEAO et de l'UEMOA sont-elles compatibles ?).
   - De veiller à intégrer la réflexion sur le RESOGEST aux travaux du RPCA ; plus particulièrement d'intégrer les informations sur les stocks nationaux de sécurité alimentaire dans les délibérations du Réseau.
3. *Suites du Forum 2009 du CSAO sur les pressions commerciales sur les terres*. Les Membres demandent au Secrétariat :
   - De favoriser l'appropriation des résultats par des organisations paysannes.
   - De diffuser largement le cadre d'action pour l'investissement agricole au Burkina Faso.
   - De partager les résultats avec le Groupe de travail de l'OCDE en charge de la révision des principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales.
4. *Etude sur les implications sécuritaires du changement climatique au Sahel*. Les Membres apprécient la présentation de ce travail qui s'achèvera début 2011 par une réunion de restitution de l'ensemble des études (centre de conférences de l'OCDE).
5. *Guide pratique de la coopération transfrontalière*. Les Membres demandent au Secrétariat de disséminer cet outil opérationnel auprès des services en charge des programmes de développement local en Afrique de l'Ouest et au sein des agences de coopération.

Note : Les activités 3 à 5 sont en cours de clôture.

II. PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2011-2012

Après avoir entendu la présentation du projet de programme de travail et de budget 2011-2012, les Membres :

- Demandent au Secrétariat :
  - de préciser pour chacun des éléments du programme, les objectifs à atteindre, les résultats attendus; de définir les grandes lignes d'un calendrier de mise en œuvre ; de présenter après chaque activité le budget détaillé (initialement présenté dans un tableau de synthèse).
  - d'ajouter au budget analytique présenté, un budget classique présentant les coûts de structure, de fonctionnement, d'activités, etc. ; de remplacer le terme « dépenses » par le terme « coûts d'opération » dans la première colonne du budget analytique.
  - d'identifier les activités supplémentaires qui pourraient être menées à bien en cas de mobilisation de moyens supplémentaires par le Secrétariat.
  - de préciser les collaborations avec les autres Directions de l'OCDE.
  - de soumettre aux Membres toute proposition de contribution complémentaire.

- S'interrogent sur le recrutement d'un nouveau membre du Staff de niveau A5 compte tenu notamment de l'étroitesse des marges budgétaires. De nouvelles discussions pourraient avoir lieu sur ce sujet.
- Soutiennent l'idée de l'organisation d'un Forum tous les deux ans. Cependant, en 2011, il est demandé au Secrétariat d'organiser en marge du GOP de décembre, un événement nécessitant peu d'investissements nouveaux par rapport au programme de travail.

III. GOUVERNANCE DU CLUB ET GESTION DU SECRÉTARIAT

3.1. Processus de signature formelle du Mandat et procédure de paiement des contributions

M. Eric Burgeat, Directeur du Centre de l'OCDE pour la Coopération avec les Non-membres informe les Membres que le Conseil de l'OCDE a approuvé – en date du 1er décembre- la note du Secrétaire Général intitulée « Protocole d'accord sur l'implantation à l'OCDE du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest ». Cette note (référence C(2010)165/REV1) figure au Dossier du GOP. Son objet est d'informer le Conseil des termes du mandat renouvelé du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et, à la lumière de ce Mandat, d'autoriser le Secrétaire général à signer au nom de l'OCDE avec le Président du Club, le Protocole d'accord sur l'implantation à l'OCDE du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Les Membres posent les questions suivantes :

- Le Mandat étant annexé au Protocole et le Protocole annexé au Mandat, lequel des deux documents est-il prédominant ?
  - *Réponse : la signature du Mandat par les Membres est la condition nécessaire à la signature du Protocole.*
- Est-il nécessaire que tous les Membres signent le même exemplaire du Mandat ?
  - *Réponse : Non. Chaque Membre signe de son côté deux originaux dont un exemplaire doit être envoyé au Secrétariat.*
- Quelle est la procédure de paiement ?
  - *Réponse : Une fois le mandat signé, l'OCDE enverra, début 2011 et début 2012, une facture (demande de paiement), correspondant à la contribution annuelle figurant dans le tableau de financement annexé au Mandat.*

Il est convenu que le Secrétariat informera régulièrement les Membres de l'état d'avancement du processus de signature du Mandat.

3.2. Signature du Protocole avec le Secrétaire Général de l'OCDE.

M. Eric Burgeat informe les Membres que deux modifications mineures du Protocole ont été apportées au projet de Protocole à la demande des Membres du Conseil de l'OCDE :

> **Article 7.** Le personnel du Secrétariat, y compris les agents mis à disposition ou détachés, est sélectionné conformément aux procédures de recrutement de l'OCDE. Par dérogation aux dispositions du Statut, règlement et instructions applicables aux agents de l'Organisation, le Secrétaire général de l'OCDE est autorisé à nommer au Secrétariat *des ressortissants de pays non Membres de l'OCDE*.

Nouvelle formulation : « *des ressortissants de pays non Membres de l'OCDE membres du Club ou membres d'organisations internationales participant au Club* ».

➢**Article 8.** Le personnel engagé avec le statut de consultant peut être nommé pour une période excédant celle prévue au Statut, règlement et instructions applicables aux experts du Conseil et aux consultants de l'OCDE.

Cet article est supprimé

➢**Article 9** devient article 8 et ainsi de suite.

Conformément à l'article 3.1 du Mandat, le GOP donne délégation au Président du Club pour signer le Protocole d'accord entre l'OCDE et le Club.

3.3. Statut du CILSS

Vu la note du Secrétariat Général de l'OCDE au Conseil C(2010)165, du 26 novembre 2010, intitulée « protocole d'accord sur l'implantation à l'OCDE du Secrétariat du CSAO » ;

Vu son paragraphe 23 qui stipule que le CILSS est à l'origine de la création du Club en 1976 et bénéficiera d'un statut spécifique défini par le GOP ;

Vu la Décision du Conseil de l'OCDE de prendre note du document C(2010)165 ;

Vu le caractère historique et irremplaçable de la collaboration entre le CILSS et le CSAO, qui remonte à 1976 ;

Le GOP, dans l'esprit du paragraphe 23 précité, confère au CILSS, à titre exceptionnel et pour le biennium 2011-2012, la qualité de Membre du CSAO.

3.4. Observateurs

Les Membres se réservent la possibilité d'inviter des observateurs à participer aux réunions du GOP. Ils adressent cette invitation au Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), à l'Autriche et au Canada.

3.5. Présidence du Club

Conformément à l'article 3.1 du Mandat, les Membres nomment M. François-Xavier de Donnea, Président du Club pour la période 2011–2012.

3.6. Direction Secrétariat

Conformément à l'article 3.3 du Mandat et à l'article 5 du Protocole d'accord sur l'implantation à l'OCDE du Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, le GOP demande au Président du Club de proposer au Secrétaire Général de l'OCDE de nommer M. Laurent Bossard au poste de Directeur du Secrétariat pour la période 2011–2012.

3.7. Date et lieu des prochains GOP

GOP de juin

Les dates provisoires sont fixées aux 14 et 15 juin 2011. Le GOP se tiendra à Paris au siège de l'OCDE. Les Membres souhaitent que cette réunion soit l'occasion de mettre en valeur la vocation du GOP à contribuer au dialogue politique. Dans cet esprit, il est décidé qu'une session sera consacrée à la volatilité des prix des matières premières agricoles. Ce sujet est au cœur de l'agenda du G20 dont la France assure la présidence. La France mobilisera un expert pour faire part de sa réflexion sur le sujet. Le Secrétariat est chargé de mobiliser l'expertise de l'OCDE qui a reçu mandat du G20 pour travailler sur ce thème. L'Afrique de l'Ouest y sera évidemment bien représentée.

Il est demandé au Secrétariat de produire une note faisant le point des synergies engagées avec les autres secteurs pertinents de l'OCDE, y compris le Centre de Développement. Cette note examinera la faisabilité concrète de diverses options, y compris d'ordre administratif, susceptibles d'être envisagées pour renforcer ces synergies tout en préservant la spécificité du Club.

GOP de décembre

Il se tiendra au Cap Vert ; soit dans la semaine du 28 novembre au 2 décembre, soit dans la semaine du 5 au 9 décembre. Il consacrera une session d'une journée au thème « le Brésil et l'Afrique de l'Ouest ».

ANNEXE 1 : INTRODUCTION DE M. FRANÇOIS-XAVIER DE DONNEA

Le chemin parcouru en un an.

1. J'ai pris la présidence effective du Club en juin 2009 à Paris à l'occasion d'un « mini GOP » au cours duquel les constats suivants se sont imposés :
    a. Depuis 2007, l'essentiel des ressources générales du Secrétariat (de l'ordre de 90 %) était absorbé par le financement des coûts de structure (staff, locaux, fonctionnement).
    b. Face à la complexité croissante des enjeux de développement, le Secrétariat avait multiplié les chantiers. Le programme de travail présenté au GOP de juin 2009 comptait une douzaine d'objectifs et une quarantaine d'activités, dont une petite partie seulement disposait des garanties financières suffisantes pour être exécutées dans les délais souhaités ; il s'agissait principalement d'activités *ad hoc* financés par des dons spécifiques.
    c. Face à ce dernier constat, j'ai été frappé – en tant que nouveau Président – du caractère très flou des textes régissant le Club. Notamment le fait qu'il n'existait pas de définition claire du statut de Membre. Ceci avait des conséquences sur la gouvernance du Club et expliquait en grande partie à mes yeux la dispersion des activités du Secrétariat ; activités qui étaient finalement plus une sédimentation d'initiatives que le résultat d'orientations stratégiques définies par les Membres.
    d. Au cours de la même réunion, l'un des membres fondateurs du CSAO – et principal contributeur financier - a annoncé son retrait à partir de 2011. Un autre membre fondateur a réservé sa décision quant à sa contribution au budget 2010.
    e. La question de la garantie à moyen terme des activités et du budget du CSAO était ainsi posée !
    f. Par ailleurs, l'OCDE a exprimé à la même époque le souhait que le CSAO soit désormais aligné sur le rythme du programme de travail et du budget de l'OCDE ; ceci supposant une programmation des activités et un budget consolidé de deux ans pour la période 2011–2012.
    g. En contrepoint de ces perspectives inquiétantes, il apparaissait que – sur la longue durée – le Club avait un bilan jugé positif par ceux qui se considéraient alors comme ses « clients », à savoir les organisations régionales ouest-africaines. Il est en effet important de se rappeler que c'est dans le cadre du Club ou avec l'appui de son Secrétariat que sont nés la Charte de l'aide alimentaire, le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles, le Réseau de Prévention des Crises Alimentaires, l'approche commune des migrations de la CEDEAO, le développement de la Coopération transfrontalière en Afrique de l'Ouest et au niveau de l'Union Africaine, etc. Rappelons aussi la production de certaines publications remarquables telles que « l »Atlas de l'Afrique de l'Ouest » paru en 2009.
    h. En outre, tous les partenaires ouest-africains reconnaissaient bien volontiers la capacité du Club à fournir les éléments d'analyse nécessaires à la formulation de visions à long terme.
    i. Dernier point – mais qui n'est pas le moindre – les partenaires africains étaient de fait- et contre toute logique - exclus des décisions stratégiques du Club.

2. C'est sur la base de ces constats que j'ai élaboré en concertation avec la direction du CSAO, ainsi qu'avec MM. Amano et Burgeat de l'OCDE, une méthode de travail permettant d'identifier les bases d'un « Nouveau Club » et de déboucher sur une refondation du CSAO. Simultanément, j'ai identifié les mesures de sauvegarde indispensables pour assurer la survie du Club à court terme, pendant la phase de refondation.
3. En décembre dernier – il y a exactement un an –, je vous ai proposé de lancer, début 2010, un processus de réflexion destiné à affiner les orientations stratégiques et les modes de fonctionnement du CSAO, à revisiter le positionnement de son Secrétariat et assurer un engagement plus durable et actif de ses membres du Sud comme du Nord, y compris financier. Par ailleurs, le Secrétariat vous a soumis des mesures de sauvegarde et un projet de Programme de travail intérimaire 2010 que vous avez amendé et approuvé.
4. Ce processus a été mené par le Groupe de Travail sur l'Avenir du CSAO, conformément à la décision du GOP de décembre 2009. Le Secrétariat a apporté son appui au Groupe en termes de rédaction de documents préparatoires, de synthèse, d'animation des échanges entre les membres du Groupe, de recrutements d'experts et d'organisation des trois réunions. Un rapport produit par le GTAC décrivant l'ensemble du processus et en présentant les résultats a été discuté par le GOP de juin dernier.
5. Tout en saluant l'excellent travail du GTAC, le GOP a affiné les propositions du GTAC et produit sur ces fondations de nouvelles versions des projets de Mandat et de Protocole d'accord entre le Club et l'OCDE. Le GOP a aussi invité formellement la CEDEAO, l'UEMOA et le CILSS à devenir membre à part entière du CSAO.
6. Sur ces bases, le Secrétariat a engagé le processus de finalisation du Mandat et du Protocole avec les Membres et la Direction des affaires juridiques de l'OCDE. Il a organisé, le 19 octobre une réunion des membres – à laquelle j'ai participé – pour esquisser les grandes lignes du premier cycle de prospective. Sur cette base, le Secrétariat a produit un projet de programme de travail et de budget 2011–2012.

Où en sommes-nous ?

7. Aujourd'hui, nous avons, je crois, constitué un nouveau Club, fondé sur un contrat clair et ambitieux entre ses Membres, au rang desquels figurent désormais les organisations régionales ouest-africaines. Comme vous le savez peut-être, je reviens de Ouagadougou où le Président de la Commission de l'UEMOA a officiellement signé le mandat. Un mémorandum de principe a déjà été signé avec le Vice-président de la Commission de la CEDEAO en septembre à Abuja. La signature officielle du Mandat par le Président de la Commission devrait intervenir dans les prochains jours.
8. Je voudrais également saluer et remercier tous les pays de l'OCDE qui se sont engagés dans le nouveau Club aux côtés des organisations régionales ouest-africaines. Certains, ici présents, n'ont pas pu renouveler leur engagement. Je crois m'exprimer au nom de tous en leur disant d'abord merci pour ce qu'ils ont apporté au Club, mais aussi en espérant que les résultats à venir les inciteront à reconsidérer leur position à plus ou moins long terme.
9. Dès lors que le profil du nouveau Club était précisé, j'ai engagé quelques contacts auprès d'autres institutions et de gouvernements pour les persuader de l'intérêt qu'ils ont à devenir Membre du Club. Le présent GOP devra discuter de ces perspectives et définir des orientations en matière d'élargissement du Membership.
10. Enfin, je remercie vivement M. Laurent Bossard et son équipe pour le travail remarquable effectué depuis un an pour faire aboutir le travail de refondation du Club.

ANNEXE 2 : LISTE DES PARTICIPANTS

Réunion du Groupe d'Orientation des Politiques (GOP)

Accra, 9-10 décembre (matinée) 2010

Chairman/Président

M. François-Xavier de DONNEA
Ministre d'Etat
Président de la Commission des Finances et du Budget
Chambre des Représentants de Belgique
557 Avenue Louise
B-1050 Bruxelles, Belgium

Tel : +32 2 549 8507
Fax : +32 2 549 9151
Email: francois.dedonnea@scarlet.be

Belgium/ Belgique

M. Charles BOIS d'ENGHIEN
Conseiller
Affaires étrangères
Direction générale de la Coopération au Développement
15 rue des Petits Carmes
B-1000 Bruxelles

Tel: +32 2 501 4522
Fax: +32 2 501 4552
Email: Charles.BoisdEnghien@diplobel.fed.be

Canada

Mme. Marie-Frédérique ROCHE
Premier Secrétaire
(Coopération – Programme régional)
Ambassade du Canada à Ouagadougou
316 Avenue Joseph Ki-Zerbo
01 BP 548
Ouagadougou, Burkina Faso

Tel: +226 50 31 18 94
Fax: +226 50 31 19 00
Email: marie-frederique.roche@international.gc.ca

CILSS

Professeur Alhousseini BRETAUDEAU
Secrétaire exécutif
CILSS
03 BP 7049
Ouagadougou, Burkina Faso

Tel: +226 50 37 41 28
Email: bretaudeau@cilss.bf

Mr. Dramane COULIBALY
Coordonnateur régional
PRA/SA-LCD-POP DEV
03 BP 7049
Ouagadougou, Burkina Faso

Tel: +226 50 37 41 31 (poste 408)
Fax : +226 50 37 41 32
Email: dramane.coulibaly@cilss.bf

ECOWAS/CEDEAO

Mr. Lassane KABORE
Director, Multilateral Surveillance
Macroeconomic Policy Department
ECOWAS/CEDEAO
101, Yakubu Gowon Crescent
Asokoro District, P.M.B. 401
Abuja, Nigeria

Tel: +234 7034 1383 46
Email: chlaskab@yahoo.fr

France

M. Falilou FALL
Rédacteur Economiste
Direction Générale de la Mondialisation, du
Developpement et des Partenariats
Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
37, Quai d'Orsay
75732 Paris Cedex 15

Tel: +33 1 43 17 65 97
Fax: +33 1 43 17 44 14
Email: fall.falilou@diplomatie.gouv.fr

Netherlands/Pays Bas

Ms. Claudia CREMERS
Senior Policy Advisor
Africa Division
Ministry of Foreign Affairs
Bezuidenhoutseweg 67
Post Box 20061
2500 EB La Haye

Tel: +31 70 348 6741
Email: c_cremers@minbuza.nl

Switzerland/Suisse

Mr. Hansjürg AMBUHL
Chef, Division Afrique de l'Ouest
Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
Direction du développement et de la coopération (DDC)
Freiburgstrasse 130
3003 Berne

Tel: +41 31 322 34 00
Fax: +41 31 322 63 30
Email: hansjuerg.ambuehl@deza.admin.ch

M. Jean-Luc VIRCHAUX
Directeur Résident de la DDC
Direction du Développement et de la Coopération au Bénin
08 BP 0123 Tri Postal
Cotonou, Bénin

Tel: +229 2130 1468
Email: jean-luc.virchaux@sdc.net

UEMOA

M. Hamza Ahmadou CISSÉ
Directeur de Cabinet du Président de la Commission
01 BP 543
Ouagadougou, Burkina Faso

T el: +226 50 32 86 02
Fax: +226 50 31 88 72
Email: hamza@uemoa.int

M. Aly D. COULIBALY
Cabinet du Président de la Commission (UPS)

Tel: +226 50 32 88 70
Fax: +226 50 31 88 72
Email: alyd.coulibaly@uemoa.int

United States/Etats-Unis

Ms. Lisa FRANCHETT
Deputy Director
USAID
PO Box 1630
Accra, Ghana

Tel: +233 0302 771 810
Fax: +233 0244 330 808
Email: lfranchett@usaid.gov

Ms. Marjorie COPSON
USAID
Regional Advisor
Office of West Africa Affairs
Washington DC 20523

Tel: +1 202 712-1504
Email: mcopson@usaid.gov

Observers - Observateurs

Austria/Autriche

Mr. Manfred SCHNITZER
Head of Unit Africa, Programming and Planning
Federal Ministry for European and International Affairs
Minoritenplatz 9
A-1014 Vienna

Tel: +43 53115 4469
Fax: +43 501159 4469
Email: manfred.schnitzer@bmeia.gv.at

OECD - OCDE

M. Eric BURGEAT
Director, Centre for Cooperation with Non-Members

Tel: +33 1 45 24 80 27
Email: eric.burgeat@oecd.org

SWAC Secretariat – Secrétariat du CSAO

M. Laurent BOSSARD
Directeur *ad interim*

Tel: +33 1 45 24 78 55
E-mail: laurent.bossard@oecd.org

M. Sibiri Jean ZOUNDI
Administrateur Principal

Tel: +33 1 45 24 19 82
E-mail: jeansibiri.zoundi@oecd.org

Ms. Marie TREMOLIERES
Programme Officer

Tel: +33 1 45 24 89 68
Email: marie.tremolieres@oecd.org

M. Philipp HEINRIGS
Programme Officer

Tel: +33 1 45 24 8985
Email: philipp.heinrigs@oecd.org

M. Léonidas HITIMANA
Programme Officer

Tel: +33 1 45 24 17 98
Email: leonidas.hitimana@oecd.org

Ms. Julia WANJIRU
Communications Officer

Tel: +33 1 45 24 92 42
Email: julia.wanjiru@oecd.org

Mme Jamila YAHI
Administrative Officer

Tel : +33 1 45 24 98 25
Email: jamila.yahi@oecd.org